



SIXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 15 mai 2025

COMPOSITION DU COMITÉ	
M ^{me} Vautour, présidente M ^{me} Wilcott, vice-présidente M ^{me} Sodhi M. Johnston M. Robichaud M. Bourque	M. J. LeBlanc M ^{me} Scott-Wallace M. Ames M. Austin M ^{me} Mitton

le 15 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son sixième rapport.

Le comité se réunit le 14 mai 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

9, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire* ;
15, *Loi concernant la Loi sur la voirie* ;
16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

M^{me} Vautour, députée